



Communiqué de presse

Mardi 15 octobre 2019

Paris reçoit le « Trophée Ville citoyenne et Service public » de **l'APAJH**

Ce lundi, la Ville de Paris a reçu **le trophée de l'APAJH** (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) dans la catégorie « Ville citoyenne et Service public » pour son dispositif destiné à rendre les échéances électorales plus accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

Lundi 14 octobre se sont tenus les Trophées de l'APAJH. À cette occasion, la Ville de Paris a reçu le « *Trophée Ville citoyenne et Service public* » pour son dispositif destiné à rendre les échéances électorales plus accessibles à toutes les personnes en situation de handicap, notamment mental et psychique. Ce dispositif prévoit des dispositions en amont, pendant et après le scrutin afin d'accompagner en continu tous les majeurs sous tutelle parisiens qui souhaitent exercer leur droit de vote.

Mis en place en mai 2019 pour les élections européennes par la Ville de Paris avec la participation du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie et d'associations volontaires, ce dispositif vise à permettre aux personnes présentant un handicap mental ou psychique, un syndrome autistique, ou encore une déficience intellectuelle d'exercer plus facilement leur droit de vote.

Contact presse : Solène Bures - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr